

CONVENTION DE STAGE "TECHNIQUE"
2^{ème} Année du cycle des Ingénieurs d'Etat (INE)
de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT)

Entre : L'Institut National des Postes et Télécommunications
Situé au Av. Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat - Maroc
Représenté par M. HILALI Abdelaziz, Directeur Adjoint des Relations Entreprises
Et désigné dans ce qui suit par l'INPT

Et : ⁽¹⁾
Situé au ⁽²⁾
Représenté par ⁽³⁾
Et désigné dans ce qui suit par l'organisme d'accueil

Préambule

L'INPT forme des ingénieurs en Réseaux de Télécommunications, de l'Informatique et du Multimédia. Ces ingénieurs pourront être de futurs responsables pour des entreprises, dans un monde ouvert aux dynamiques des réseaux et des systèmes d'informations.

La mise en situation professionnelle est une étape importante dans la formation d'ingénieurs, elle permet aux élèves de se confronter aux réalités techniques, scientifiques, économiques et sociales. C'est dans cette optique que l'INPT s'inscrit et marque sa volonté d'avoir dans ses programmes de formation, des stages de divers types orientés vers des objectifs globaux et spécifiques (Stage Ouvrier, Stage Technique et Stage de Projet de Fin d'Études).

Durant le stage technique dont la durée est de 4 à 8 semaines, l'élève ingénieur effectue une recherche personnelle sur le thème proposé.

Article 1

La présente convention règle les rapports entre l'organisme d'accueil d'une part, l'INPT et le stagiaire d'autre part.

Cette convention concerne l'élève ingénieur :

Mme/Mlle/M., élève ingénieur de la 2^{ème} année du cycle INE de l'INPT.

Article 2

L'étudiant(e) sera encadré(e) par un Responsable de stage désigné par l'organisme d'accueil Mme/Mlle/M.

Le thème du stage est établi d'un commun accord entre l'organisme d'accueil et l'élève ingénieur.

Article 3

Thème du stage :

.....
.....

La durée du stage est fixée à semaines, du . . / . . /2017 au . . / . . /2017.

⁽¹⁾ Raison sociale de l'organisme d'accueil

⁽²⁾ Adresse de l'organisme d'accueil

⁽³⁾ Nom&Prénom, Fonction du Responsable habilité à signer la convention

Article 4

Durant son stage l'élève ingénieur est soumis à la discipline de l'organisme d'accueil, notamment en ce qui concerne l'horaire et le respect du secret professionnel.

Article 5

En cas de faute grave, de manquement à la discipline ou de tout autre problème, l'organisme d'accueil informera, aussitôt la direction de l'INPT pour convenir des mesures à prendre.

Article 6

L'élève ingénieur continuera à bénéficier du régime d'assurance universitaire souscrite par l'INPT en sa faveur, durant la période de son stage.

Article 7

A la fin du stage, l'organisme d'accueil est prié d'établir une attestation mentionnant la période du stage. De plus le Responsable du stage communiquera à l'INPT, dès la fin du stage, son appréciation sur le travail et le comportement de l'élève ingénieur stagiaire au moyen d'une fiche d'évaluation élaborée par les soins de l'INPT.

Cette lettre sera envoyée à l'attention du Directeur Adjoint chargé des Relations avec les Entreprises, par fax au N° 00-212- 537-77-30-44.

Article 8

L'élève ingénieur s'engage à fournir au terme de son stage, un rapport représentant les résultats de son travail à l'organisme d'accueil et à l'INPT avant la fin du mois d'octobre de l'année en cours.

Date et Signature
du représentant de l'organisme d'accueil
Cachet de l'organisme d'accueil

Le représentant de l'INPT

Date et Signature du stagiaire
Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Fiche d'évaluation du stage technique
(A remplir par le responsable de stage)

Raison sociale de l'organisme d'accueil :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Nom et Prénom du responsable de stage :

Email du responsable de stage :

Nom et Prénom du stagiaire :

Type de stage : Technique

Année d'étude : 2^{ème} année

Période du stage : du . . / . . /2017 au . . / . . /2017

Thème du stage :

.....
.....

Date et signature du responsable de stage
Cachet de l'organisme d'accueil

**Prière de transmettre cette Fiche à la fin du stage uniquement par
Fax au : + 212 5 37 77 30 44 ou scannée par mail à : entreprises@inpt.ac.ma**

Grille d'évaluation du Stagiaire
 (Appréciation des résultats professionnels du stage et de la personnalité du stagiaire)

A. Caractéristiques Personnelles	Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Insuffisant
A.1 Sens de l'autonomie et d'initiative				
A.2 Capacité d'adaptation				
A.3 Créativité				
A.4 Sens de la persévérance et la ténacité				
B. Caractéristiques intellectuelles				
B.1 Capacité d'analyse				
B.2 Aptitude à la synthèse				
B.3 Sens de l'objectivité				
B.4 Habileté de résolution des problèmes et sens de la logique				
C. Caractéristiques relationnelles				
C.1 Aptitude à travailler en groupe et esprit d'équipe				
C.2 Capacité d'écoute et de sensibilité				
C.3 Habileté de la communication écrite				
C.4 Sens de la communication orale				
D. Caractéristiques managerielles				
D.1 Capacité de planification				
D.2 Aptitude à l'organisation				
D.3 Habileté de suivi - Evaluation				
D.4 Esprit de décision et sens de l'anticipation				

Appréciations et observations générales du travail du stagiaire :